GUIDE DE L'OPERATEUR

Têtes rotatives

avec dispositif de retenue

Référence : 672714-R4 FR

CE

cascade® corporation

Cascade est une marque déposée de Cascade Corporation.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	*i*
Consignes de sécurité	1
Inspection journalière	3
Installation des fourches	4
Utilisation des accessoires	5
Manutention des charges	6
Préhension et transport	6
Rotation	7
Tête rotative et dispositif de retenue	8
Utilisation et maintenance en toute sécurité	9
Réglementation OSHA	9

AVERTISSEMENT : la capacité nominale de la combinaison chariot/accessoire est la responsabilité du fabricant du chariot d'origine et peut s'avérer inférieure à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'accessoire. Se reporter à la plaque signalétique du chariot.

AVERTISSEMENT : seuls les opérateurs de chariot élévateur qualifiés et autorisés sont habilités à utiliser cet accessoire.

ATTENTION : le présent guide illustre les procédures de manutention de charges applicables à la plupart des produits. Se renseigner auprès de l'entreprise ou de l'organisation afin de savoir si des procédures spéciales doivent être mises en œuvre pour les charges à manipuler.

INTRODUCTION

Têtes rotatives – Les têtes rotatives Cascade sont conçues pour basculer et vider un large éventail de charges de fourche.

À propos de ce guide – Ce guide est destiné à faciliter votre compréhension de l'utilisation et du fonctionnement efficaces et sûrs des têtes rotatives. Lire attentivement ce guide avant d'utiliser l'accessoire. S'assurer de connaître et de comprendre toutes les procédures d'utilisation et les consignes de sécurité. En cas de question ou de doute quant à la compréhension d'une procédure, contacter le responsable des travaux.

Toujours privilégier la sécurité. La majorité des accidents est provoquée par de la négligence ou des erreurs de la part de l'opérateur. Prendre garde aux situations dangereuses et, le cas échéant, prendre les mesures nécessaires.

Rotation à 180°

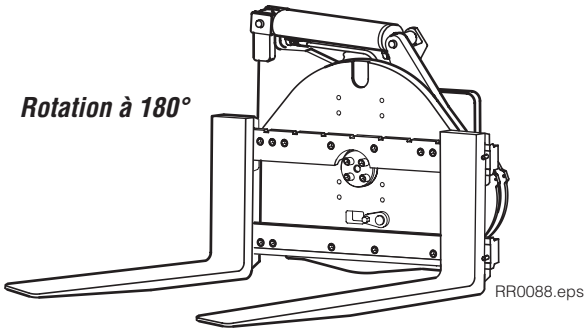

Rotation à 360° avec le dispositif de retenue

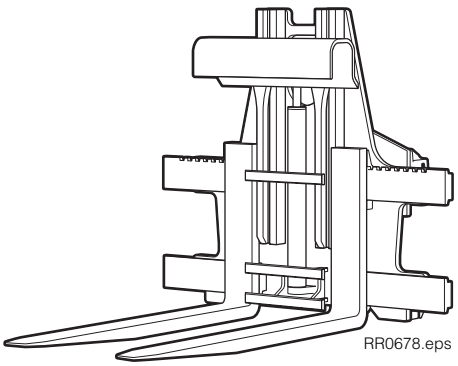

Rotation à 360°

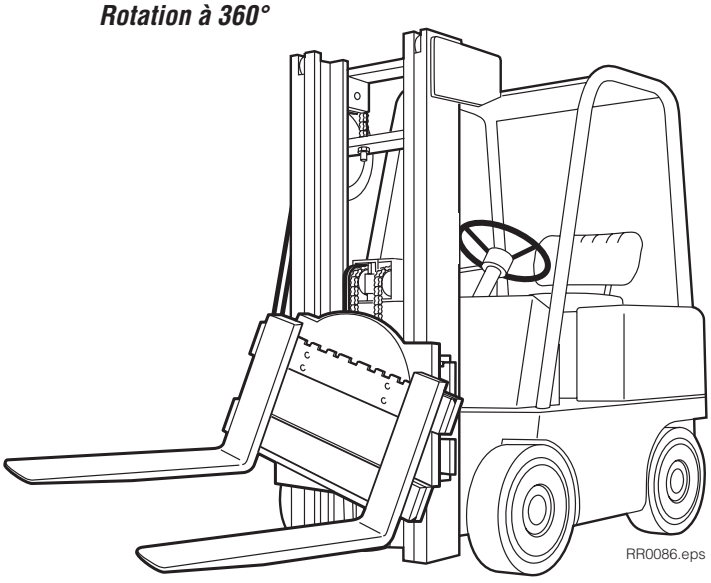

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Chariots élévateurs industriels

N'accepter aucun passager

Ne pas passer le bras au travers du mât élévateur

Ne pas se placer sous la charge

RR0070.eps

Moteur à l'arrêt, stationnement, charge abaissée

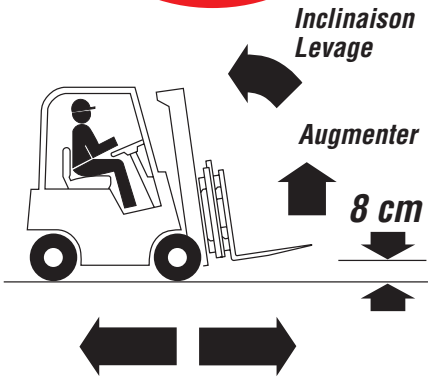

Déplacement à vide

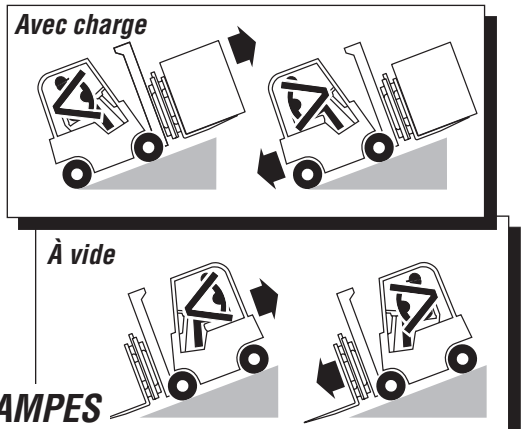

Ne pas stationner sur les rampes

Ne pas tourner sur les rampes

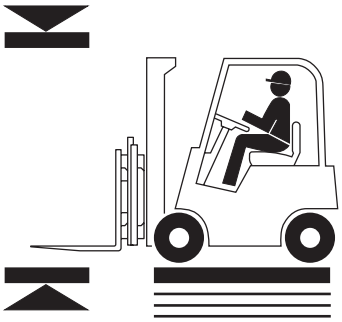

Faire attention à l'espace de dégagement

RR0071.eps

CIRCULATION

Observer

Travailleurs

Arrêts

Sols mouillés

Bosses

Ornières

Ralentir en cas de circulation bidirectionnelle

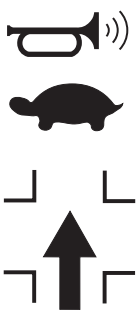

Klaxonner, ralentir au niveau des croisements

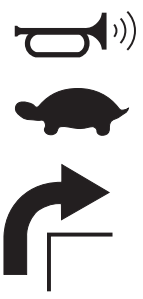

Klaxonner, ralentir au niveau des angles

Ne pas effectuer de rotation à proximité immédiate d'autres personnes.

Limiter les mouvements du chariot avec la charge levée.

La partie supérieure de la charge ne doit pas dépasser la limite supérieure du châssis.

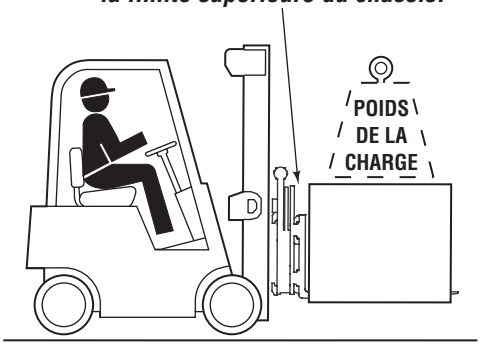

Le poids de la charge ne doit pas dépasser la capacité nominale de l'ensemble chariot/accessoire (voir la plaque signalétique du chariot).

La capacité totale des fourches (fourche gauche + fourche droite) doit être supérieure au poids de la charge. Vérifier la capacité indiquée sur les fourches.

Faire pivoter lentement des charges surélevées.

Encoches de fourche captives obligatoires.

Une rotation effectuée rapidement fragilise la stabilité du chariot.

RR0089.eps

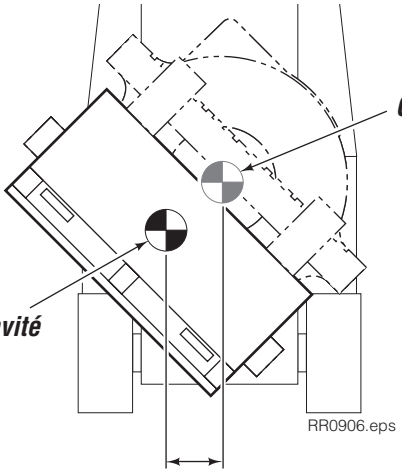

Pour minimiser le décalage latéral, placer le centre de gravité de la charge aussi près que possible du centre de rotation.

Décalage latéral

CONTRÔLES QUOTIDIENS

Vérifier quotidiennement les éléments spécifiés.
Signaler tout problème au responsable des travaux.
Se reporter au manuel d'entretien pour en savoir plus sur les procédures de maintenance et de réparation.

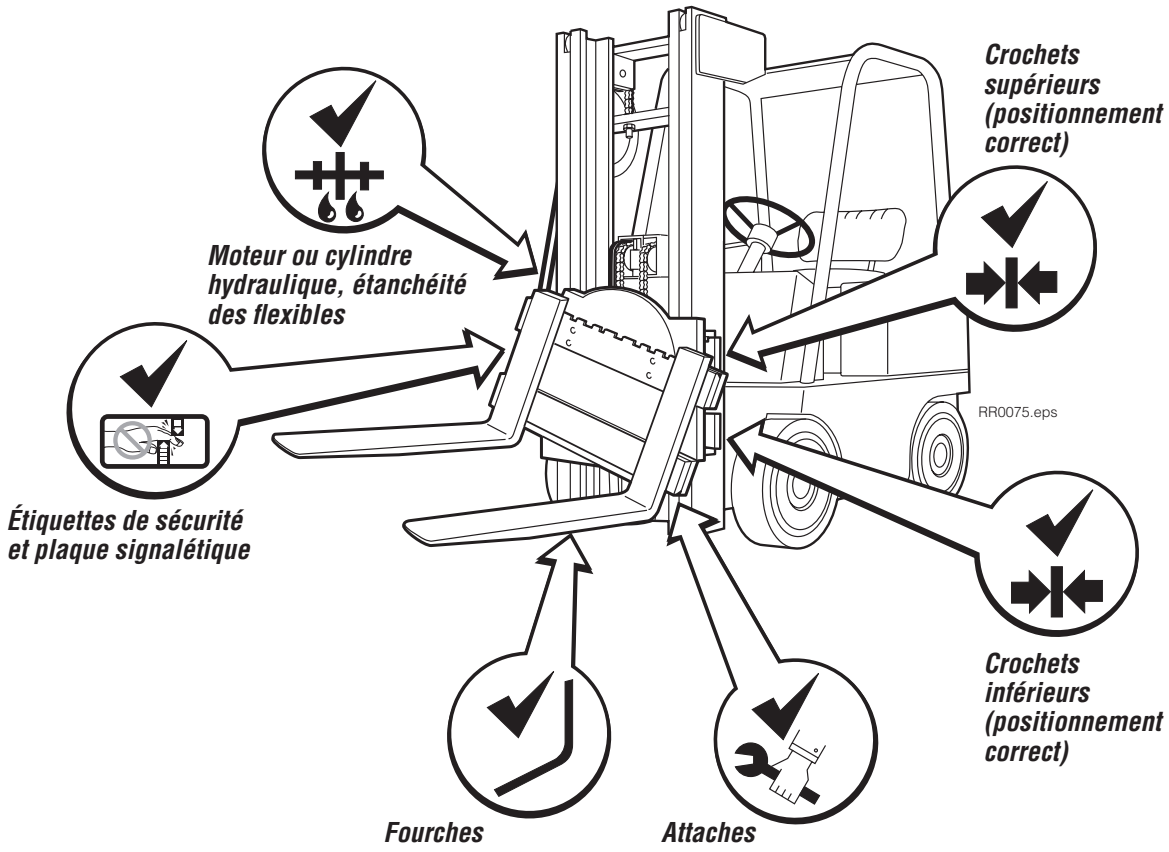

INSTALLATION, MISE EN PLACE et VERROUILLAGE DES FOURCHES

Verrouillage de fourche par levier

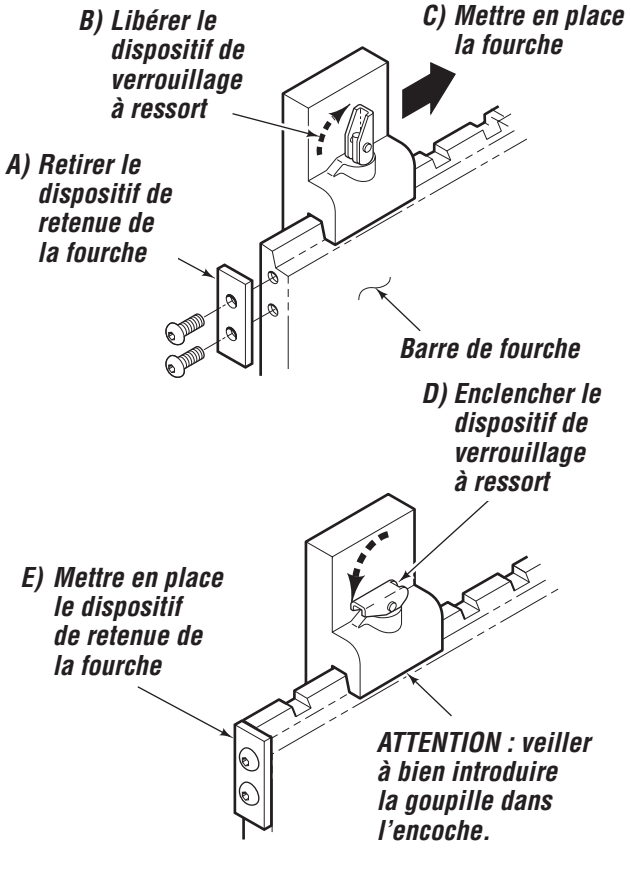
B) Libérer le dispositif de verrouillage à ressort
C) Mettre en place la fourche
A) Retirer le dispositif de retenue de la fourche
Barre de fourche
D) Enclencher le dispositif de verrouillage à ressort
E) Mettre en place le dispositif de retenue de la fourche
ATTENTION : veiller à bien introduire la goupille dans l'encoche.

Verrouillage de fourche par verrou tournant

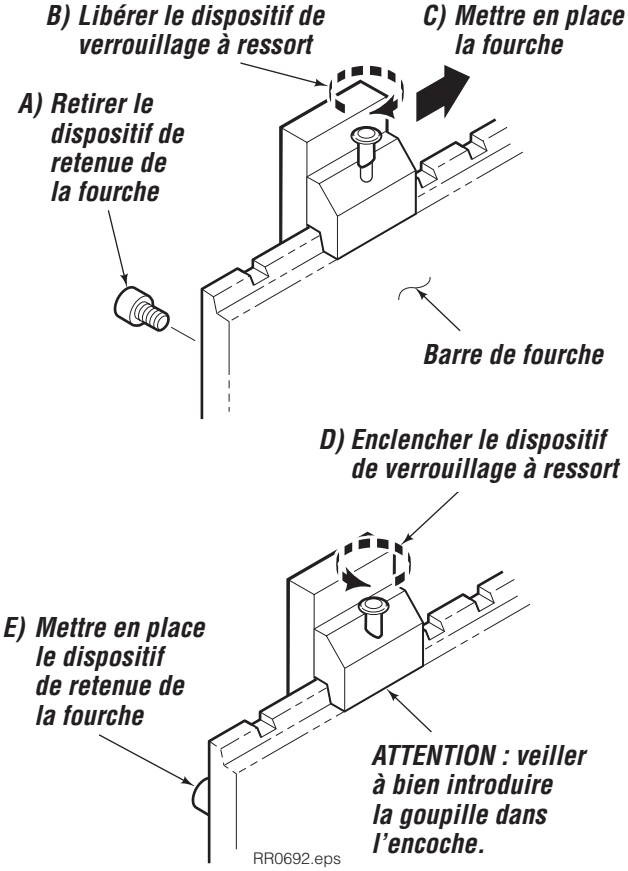
B) Libérer le dispositif de verrouillage à ressort
C) Mettre en place la fourche
A) Retirer le dispositif de retenue de la fourche
Barre de fourche
D) Enclencher le dispositif de verrouillage à ressort
E) Mettre en place le dispositif de retenue de la fourche
ATTENTION : veiller à bien introduire la goupille dans l'encoche.
RR0692.eps

AVERTISSEMENT : manipuler les fourches avec précaution afin d'éviter de se pincer les doigts ou de les laisser tomber sur les pieds.

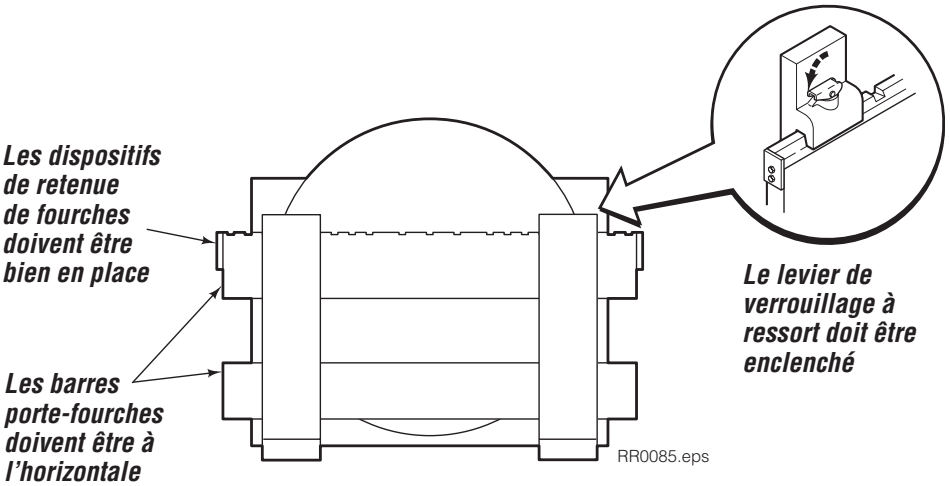
Les dispositifs de retenue de fourches doivent être bien en place
Les barres porte-fourches doivent être à l'horizontale
Le levier de verrouillage à ressort doit être enclenché
RR0085.eps

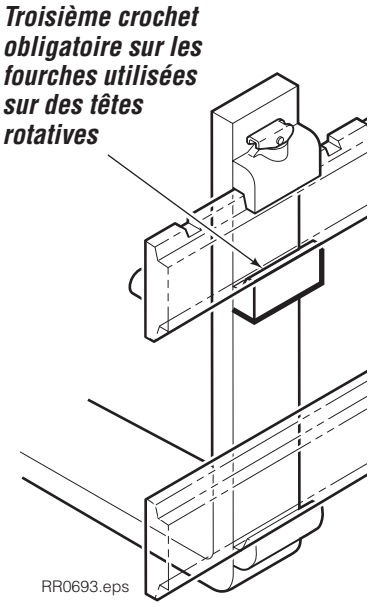

TÊTES ROTATIVES

A *Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre*

B *Rotation dans le sens des aiguilles d'une montre*

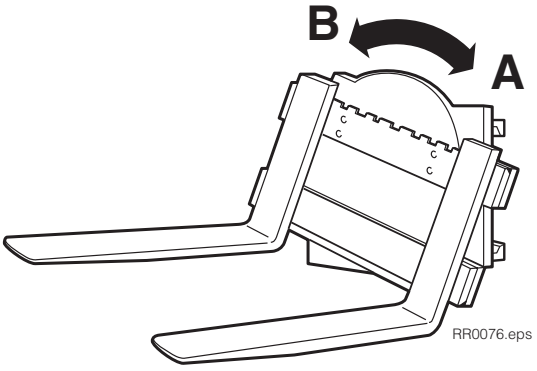

FONCTIONS DU DISTRIBUTEUR AUXILIAIRE

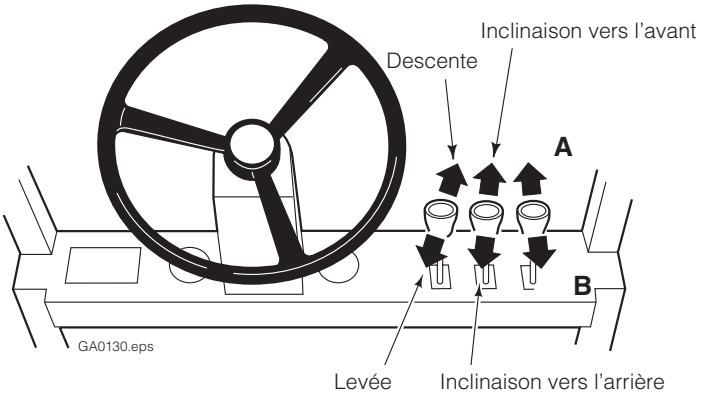

TÊTE ROTATIVE avec DISPOSITIF DE RETENUE

A *Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre*

B *Rotation dans le sens des aiguilles d'une montre*

C *Libération*

D *Préhension*

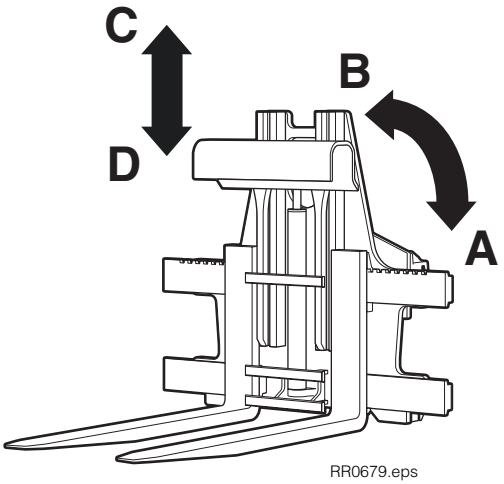

FONCTIONS DU DISTRIBUTEUR AUXILIAIRE

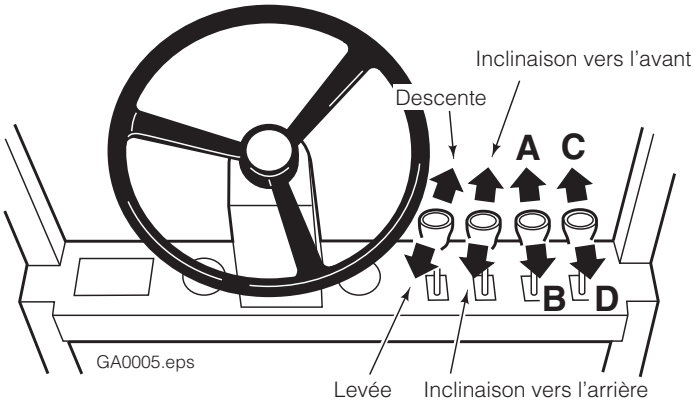

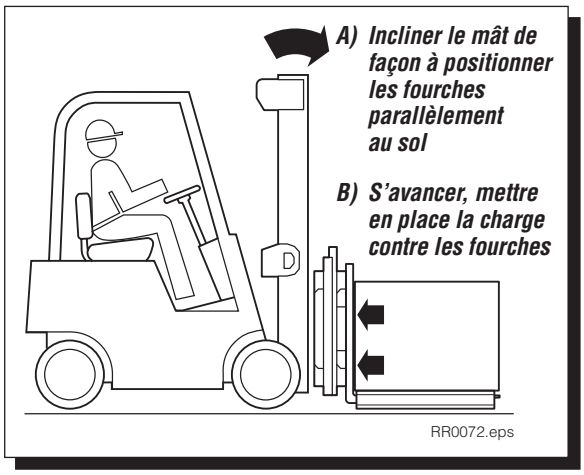
A) Incliner le mât de façon à positionner les fourches parallèlement au sol
B) S'avancer, mettre en place la charge contre les fourches
RR0072.eps

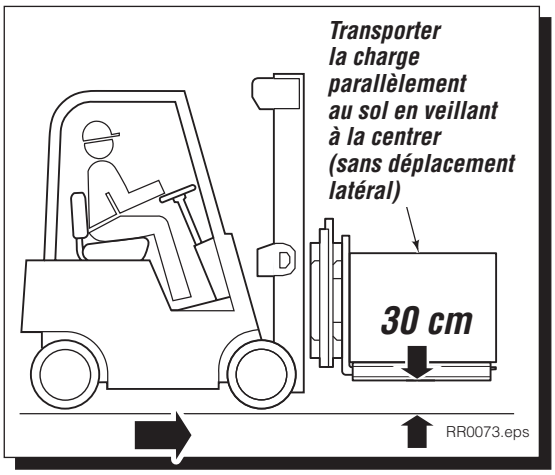

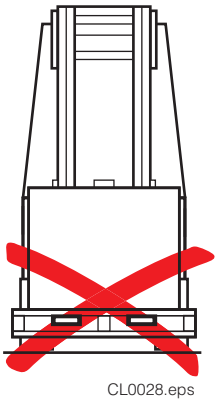
CL0028.eps

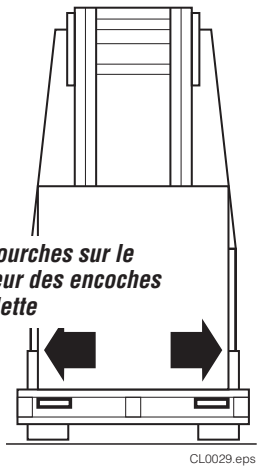

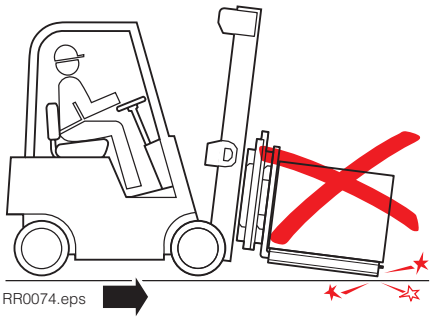
RR0074.eps

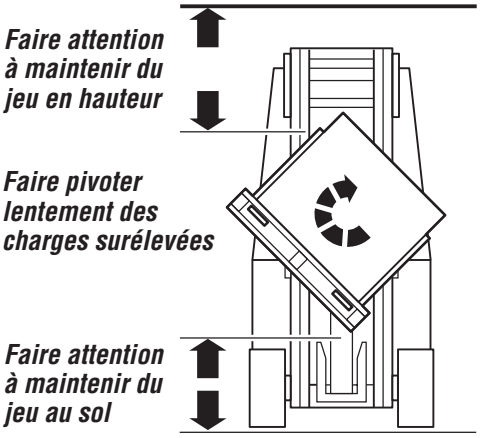
Faire attention à maintenir du jeu en hauteur
Faire pivoter lentement des charges surélevées
Faire attention à maintenir du jeu au sol
RR0079.eps

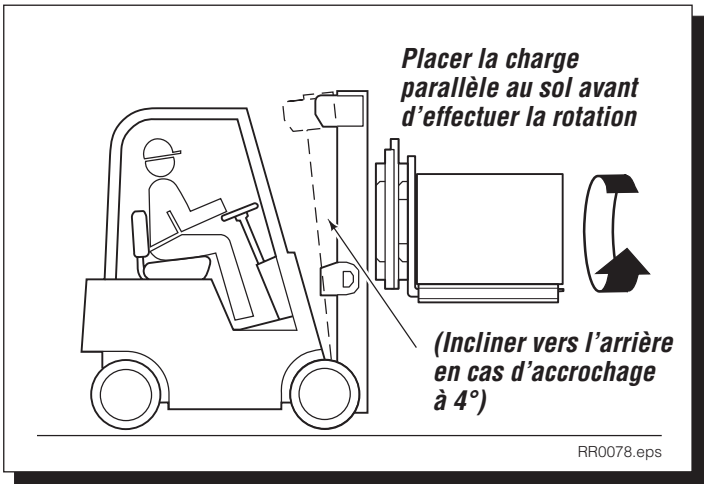
Placer la charge parallèle au sol avant d'effectuer la rotation
D
(Incliner vers l'arrière en cas d'accrochage à 4°)
RR0078.eps

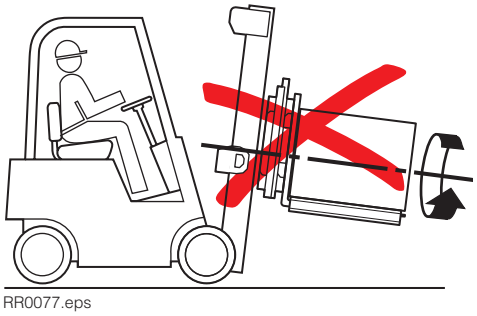

Pour minimiser le décalage latéral, placer le centre de gravité de la charge aussi près que possible du centre de rotation. Le couple requis s'en trouvera réduit et la stabilité du chariot améliorée.

IMPORTANT : pour garantir la manutention d'une charge donnée par la tête rotative, consulter le manuel d'entretien de l'accessoire, à la section « Determining Load Torque Requirements » (Détermination du couple de charge requis).

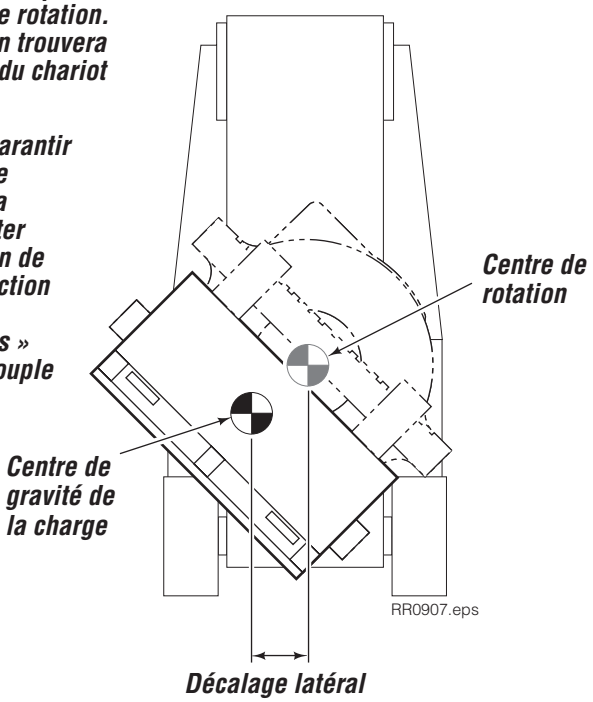

Tête rotative avec dispositif de retenue

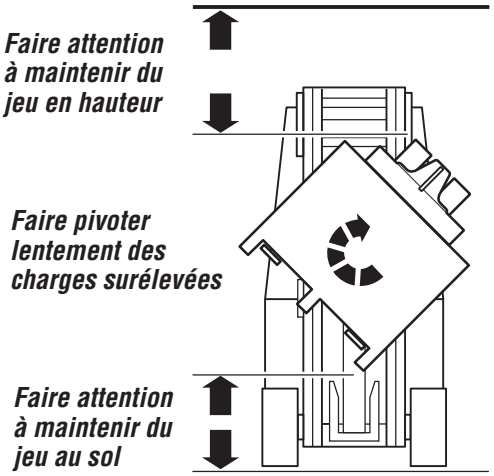
Faire attention à maintenir du jeu en hauteur
Faire pivoter lentement des charges surélevées
Faire attention à maintenir du jeu au sol
RR0694.eps

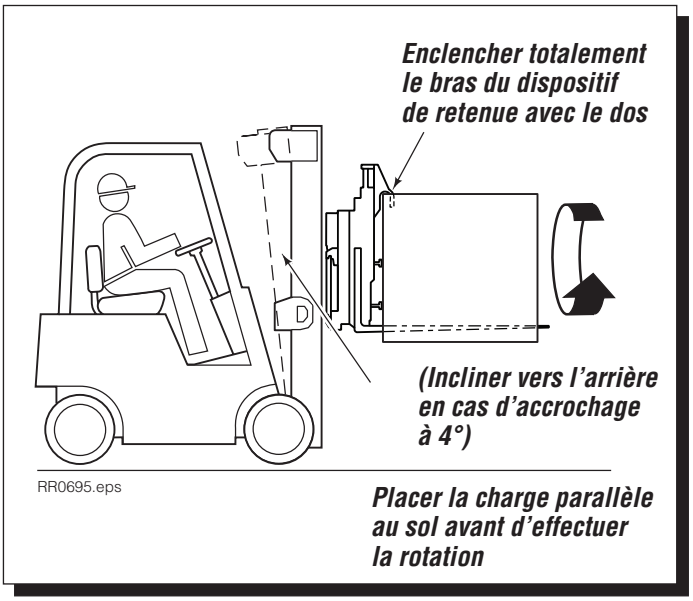
Enclencher totalement le bras du dispositif de retenue avec le dos
(Incliner vers l'arrière en cas d'accrochage à 4°)
RR0695.eps
Placer la charge parallèle au sol avant d'effectuer la rotation

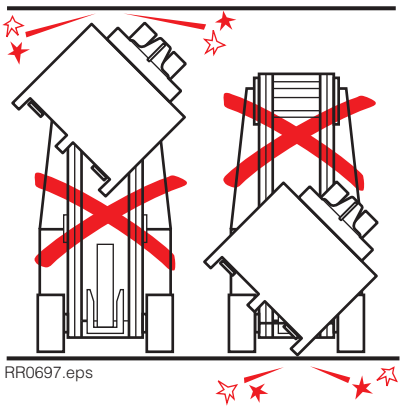

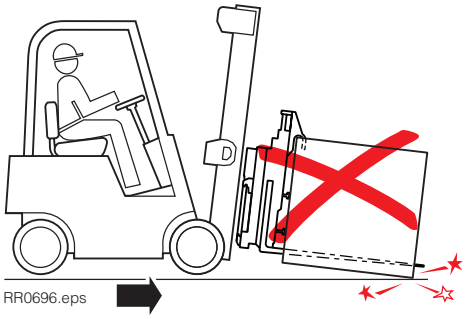

AVERTISSEMENT : lors de l'utilisation et de la maintenance de chariots industriels équipés d'accessoires, prêter une attention particulière aux informations suivantes. Il est primordial de se familiariser avec ces informations relatives à l'utilisation du chariot et de l'accessoire. **Contacter l'employeur pour obtenir une copie complète des informations d'utilisation.**

Exigences générales

Le client ou l'utilisateur ne doit procéder à aucune modification ni aucun ajout ayant une incidence sur la capacité et l'utilisation sûre du matériel sans l'autorisation écrite préalable des fabricants. Les plaques, les étiquettes et les autres éléments sur lesquels figurent des informations relatives à la capacité, à l'utilisation et à l'entretien doivent être remplacés de façon à refléter les modifications ou ajouts apportés.

Si le chariot est équipé d'accessoires frontaux autres que ceux montés en usine, l'utilisateur doit demander le marquage du chariot de façon à identifier les accessoires et à indiquer le poids approximatif de l'ensemble chariot/accessoire à hauteur de levage maximum avec une charge centrée latéralement.

L'utilisateur doit s'assurer que les plaques signalétiques et les marquages sont tous en place et parfaitement lisibles.

Dispositifs de protection

Si le type de charge présente un danger quelconque, l'utilisateur doit équiper le chariot élévateur à fourches d'une extension verticale de dosseret d'appui de charge en conformité avec ce qui suit.

Tout nouveau chariot industriel motorisé acquis et utilisé par un employeur après le 15 février 1972 doit être conforme aux spécifications de conception et de construction de chariots industriels motorisés répertoriées dans l'American National Standard for Powered Industrial Trucks (Norme nationale américaine sur les chariots industriels motorisés), Part II, ANSI B56.1, à l'exception des véhicules destinés principalement à des travaux de terrassement ou de transport routier.

Formation de l'opérateur

L'utilisation des chariots industriels motorisés doit uniquement être confiée à des opérateurs autorisés ayant reçu une formation appropriée. Il est nécessaire de mettre en place des méthodes destinées à former les opérateurs à l'utilisation en toute sécurité des chariots industriels motorisés.

Utilisation des chariots

Il est interdit de conduire un chariot jusqu'au niveau d'une personne se tenant devant un établi ou un autre objet fixe.

Il est interdit de se tenir ou de passer sous la partie surélevée d'un chariot, qu'elle soit ou non chargée.

Il est interdit à toute personne non autorisée de se déplacer à bord d'un chariot industriel motorisé. Un passage sûr doit être prévu dans les lieux où la conduite de chariots est autorisée.

L'employeur doit interdire le placement des bras et des jambes entre les montants du mât ainsi qu'en dehors de la zone de travail du chariot.

Lorsqu'un chariot industriel motorisé est laissé sans surveillance, il est essentiel de descendre complètement le dispositif de manutention de charge, de neutraliser les commandes, de couper l'alimentation et d'enclencher les freins. Des cales doivent être placées au niveau des roues en cas de stationnement du chariot sur une déclivité.

Un chariot industriel motorisé est considéré comme sans surveillance lorsque l'opérateur se trouve à 7 mètres ou plus du véhicule et que ce dernier reste dans son champ de vision, ou lorsque l'opérateur quitte le véhicule et que ce dernier ne se trouve pas dans son champ de vision.

Lorsque l'opérateur d'un chariot industriel descend et s'éloigne du véhicule jusqu'à une distance de 7 mètres maximum avec le chariot toujours dans son champ de vision, le dispositif de manutention de charge doit être complètement abaissé, les commandes doivent être neutralisées et les freins doivent être enclenchés de façon à éviter tout mouvement.

Il est nécessaire de maintenir une distance de sécurité par rapport au bord des rampes ou des plates-formes en cas de travail sur un quai ou une plate-forme surélevé(e) ou sur un wagon de marchandises. Il est interdit d'utiliser les chariots pour ouvrir ou fermer les portes des wagons de marchandises.

Le cas échéant, une extension de dosseret d'appui de charge doit être utilisée de façon à minimiser les risques de chute en arrière de l'ensemble ou d'une partie de la charge.

Déplacement

Le conducteur doit ralentir et klaxonner aux intersections et aux autres emplacements où la visibilité est obstruée. Si la charge transportée gêne la visibilité avant, elle doit être transportée à l'arrière.

Lors de la montée ou de la descente de déclivités supérieures à 10 %, les chariots chargés doivent être conduits avec la charge orientée vers le haut de la pente.

Sur toutes les pentes, la charge et le dispositif de manutention de charge doivent, dans la mesure du possible, être inclinés vers l'arrière et être relevés juste de façon à être dégagés de la surface du sol.

Chargement

Manipuler uniquement des charges stables ou disposées de façon sûre. Faire preuve de prudence lors de la manutention de charges excentrées dont le centrage est impossible.

La manutention doit se limiter à des charges ne dépassant pas la capacité nominale du chariot.

Les charges longues ou hautes (y compris les charges empilées) susceptibles d'affecter la capacité doivent être ajustées.

Les chariots équipés d'accessoires doivent être utilisés comme des chariots partiellement chargés lorsqu'aucune charge n'est manipulée.

Un dispositif de manutention de charge doit être placé le plus loin possible sous la charge ; le mât doit être soigneusement incliné vers l'arrière pour stabiliser la charge.

Faire preuve d'une extrême prudence lors de l'inclinaison de la charge vers l'avant ou vers l'arrière, notamment en cas d'empilement haut. Une inclinaison vers l'avant avec un dispositif de manutention de charge relevé est interdit, sauf pour la saisie d'une charge. Ne pas incliner vers l'avant une charge levée, sauf si elle se trouve en position de pose sur une étagère ou une pile. Lors d'un empilement ou d'une disposition par étage, incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour permettre sa stabilisation, pas plus.

Utilisation du chariot

Tout chariot industriel motorisé défectueux, dangereux ou nécessitant des réparations doit être retiré du service jusqu'au rétablissement de son état de fonctionnement sûr.

Maintenance des chariots industriels

Un chariot industriel motorisé dont l'état de fonctionnement n'est pas sûr doit être retiré du service. Toutes les réparations doivent être réalisées par un personnel autorisé.

Toutes les pièces d'un chariot industriel nécessitant un remplacement doivent être remplacées uniquement par des pièces équivalentes aux pièces d'origine en termes de sécurité.

Il est interdit de modifier les chariots industriels de sorte que les positions relatives des diverses pièces diffèrent des positions initiales définies par le fabricant. Les chariots ne doivent pas non plus faire l'objet d'un ajout de pièces non fournies par le fabricant ni d'une suppression de pièces. Il est interdit de réaliser un contre-équilibrage de chariot élévateur sans l'autorisation du fabricant du chariot.

Les chariots industriels doivent faire l'objet d'une inspection avant leur mise en service et ne doivent pas être mis en service si cette inspection révèle une condition affectant la sécurité du véhicule. De telles inspections doivent être réalisées une fois par jour au minimum. Un chariot industriel utilisé 24 heures sur 24 doit être inspecté après chaque cycle de travail. Tout problème détecté doit être immédiatement signalé et corrigé.

Do you have questions you need answered right now? Call your nearest Cascade Service Department.
Visit us online at www.cascorp.com

En cas de questions urgentes,
contacter leservice d'entretien Cascade le plus proche.
Visiter le site Web www.cascorp.com.

Zijn er vragen waarop u direct een antwoord nodig hebt? Neem dan contact op met uwdichtstbijzijnde serviceafdeling van Cascade. Of ga naar www.cascorp.com

Per domande urgenti contattare
l'Ufficio Assistenza Cascade più vicino.
Visitate il nostro sito all'indirizzo www.cascorp.com

Haben Sie Fragen, für die Sie sofort eine Antwort benötigen? Wenden Sie sich anlhren nächsten Cascade-Kundendienst.
Besuchen Sie uns online: www.cascorp.com

¿Tiene alguna consulta que deba ser respondida de inmediato? Llame por teléfonoal servicio técnico de Cascade más cercano. Visítenos en www.cascorp.com

AMERICAS

Cascade Corporation
U.S. Headquarters
2201 NE 201st
Fairview, OR 97024-9718
Tel: 800-CASCADE (227-2233)
Fax: 888-329-8207

Cascade Canada Inc.
5570 Timberlea Blvd.
Mississauga, Ontario
Canada L4W-4M6
Tel: 905-629-7777
Fax: 905-629-7785

Cascade do Brasil
Rua João Guerra, 134
Macuco, Santos - SP
Brasil 11015-130
Tel: 55-13-2105-8800
Fax: 55-13-2105-8899

EUROPE-AFRICA

Cascade Italia S.R.L.
European Headquarters
Via Dell'Artigianato 1
37030 Vago di Lavagno (VR)
Italy
Tel: 39-045-8989111
Fax: 39-045-8989160

Cascade (Africa) Pty. Ltd.
PO Box 625, Isando 1600
60A Steel Road
Sparton, Kempton Park
South Africa
Tel: 27-11-975-9240
Fax: 27-11-394-1147

ASIA-PACIFIC

Cascade Japan Ltd.
2-23, 2-Chome,
Kukuchi Nishimachi
Amagasaki, Hyogo
Japan, 661-0978
Tel: 81-6-6420-9771
Fax: 81-6-6420-9777

Cascade Korea
121B 9L Namdong Ind.
Complex, 691-8 Gojan-Dong
Namdong-Ku
Inchon, Korea
Tel: +82-32-821-2051
Fax: +82-32-821-2055

Cascade-Xiamen
No. 668 Yangguang Rd.
Xinyang Industrial Zone
Haicang, Xiamen City
Fujian Province
P.R. China 361026
Tel: 86-592-651-2500
Fax: 86-592-651-2571

Cascade India Material Handling Private Limited
No 34, Global Trade Centre
1/1 Rambaugh Colony
Lal Bahadur Shastri Road,
Navi Peth, Pune 411 030
(Maharashtra) India
Phone: +91 020 2432 5490
Fax: +91 020 2433 0881

Cascade Australia Pty. Ltd.
1445 Ipswich Road
Rocklea, QLD 4107
Australia
Tel: 1-800-227-223
Fax: +61 7 3373-7333

Cascade New Zealand
15 Ra Ora Drive
East Tamaki, Auckland
New Zealand
Tel: +64-9-273-9136
Fax: +64-9-273-9137

Sunstream Industries Pte. Ltd.
18 Tuas South Street 5
Singapore 637796
Tel: +65-6795-7555
Fax: +65-6863-1368

cascade™

© Cascade Corporation 2011
01-2011 Référence : 672714-R4 FR